

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### **Informations générales :**

Opérateur	Bouygues	Arrdt	7ème
Nom de site		Numéro	T41585
Adresse du site	107, avenue de la Bourdonnais	Hauteur	R+9 (30.22m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Nouveau site 4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe) Orange présent (40/210/310°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	Oui (DP)		

#### **Calendrier de suivi du dossier**

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	03/11/2025
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	04/11/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	03/01/2026

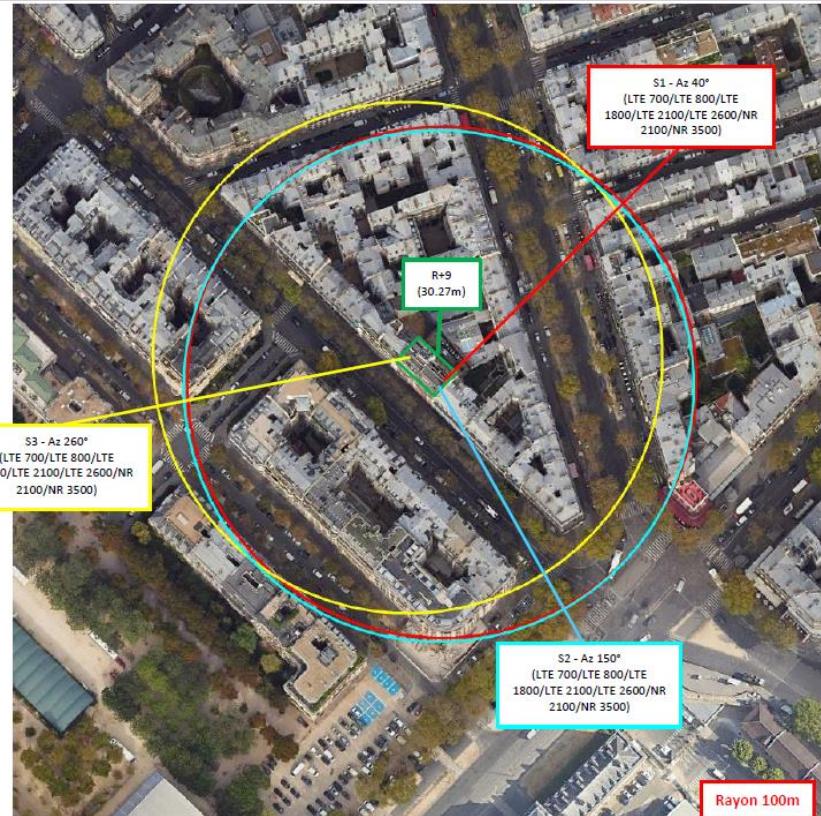
#### **Objet de la demande**

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 4G, 5G.		
Détail du projet	Installation de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 1800MHz, 2600MHz (4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 40°, 150° et 260°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	4G/5G (2100): 40° < 5V/m - 150° < 5V/m - 260° < 5V/m <b>5G (3500): 40° &lt; 3V/m - 150° &lt; 4V/m - 260° &lt; 5V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes	31.77m pour les antennes à faisceau fixe <b>32.32m pour celles à faisceau orientable</b>		

#### **Incidence visuelle**

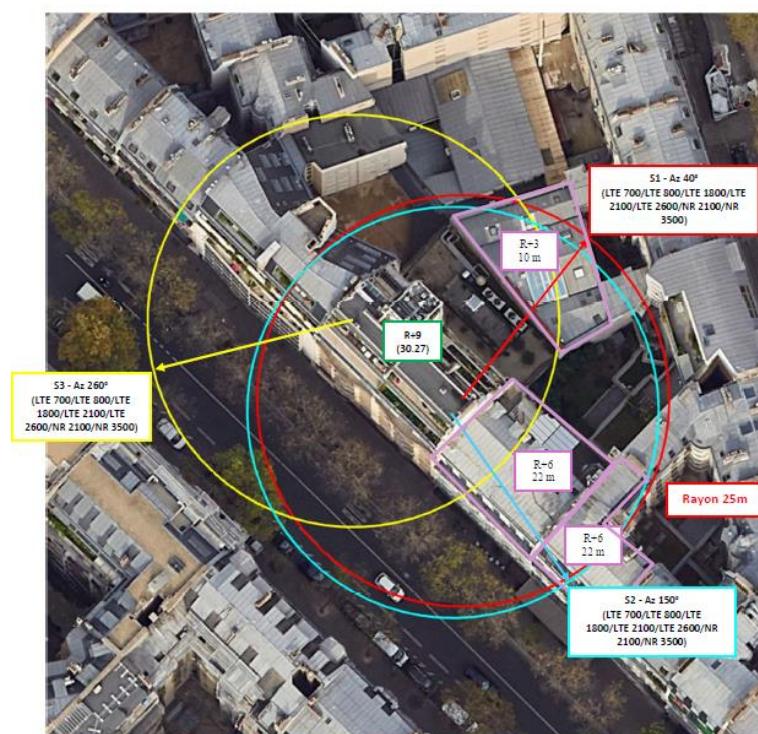
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur 3 mâts		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>	

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 107 rue de la Bourdonnais 75007 PARIS--7E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	22.5 m	25.5 m
<i>Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m</i>			

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### a. Azimut 40°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



#### b. Azimut 150°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



#### c. Azimut 260°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 107 rue de la Bourdonnais 75007 PARIS--7E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	22.5 m	25.5 m
<i>Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m</i>			

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### c. Azimut 260°

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .*



### Vue des Antennes Avant/Après

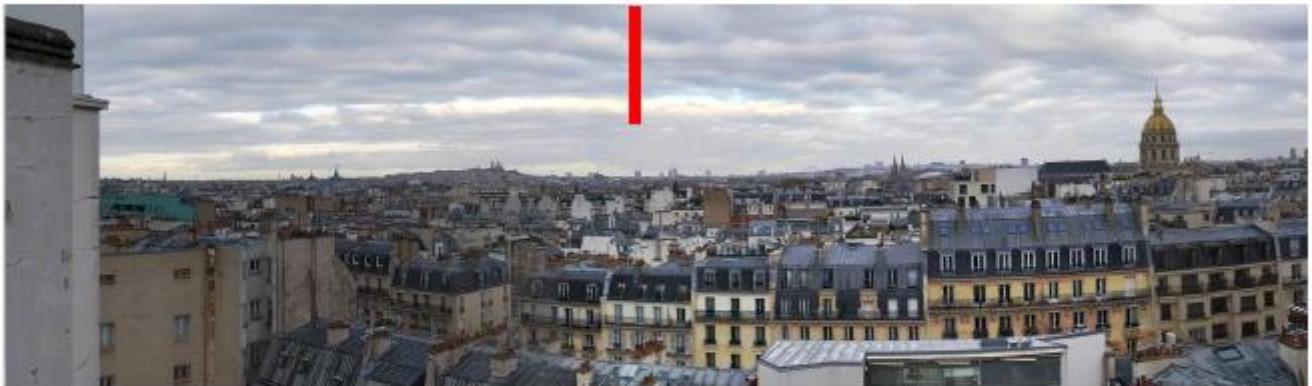
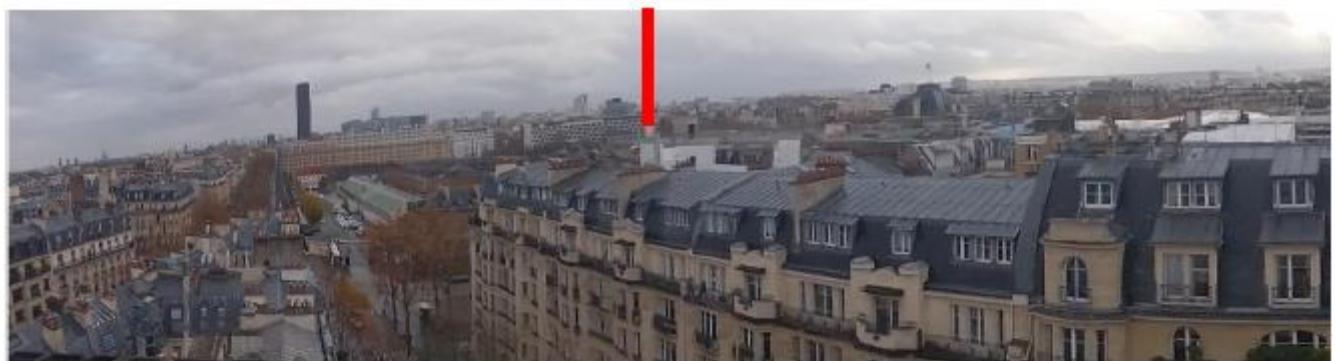
existant :



projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 40° :Azimut 150° :Azimut 260° :